

(KBA.070287)

PRESIDENCE DU COMITE CENTRAL  
DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO  
Travail--:--Démocratie--:--Paix

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

CABINET DU CHEF DE L'ETAT

CABINET MILITAIRE

CHANCELLERIE

DECRET N° 87/033 du 07 Février 1987,  
portant élévation et nomination à titre  
exceptionnel dans l'Ordre du Mérite  
Congolais.

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

GRAND MAITRE DES ORDRES NATIONAUX

- VU - la Constitution du 8 Juillet 1979 de la République Populaire du Congo ;
- VU - la Loi 076/84 du 7 Décembre 1984 portant ratification de l'Ordonnance 019/84 du 23 Août 1984 portant modification de certaines dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
- VU - le Décret 86/903 du 6 Août 1986, désignant le Président de la République en qualité de Grand Maître des Ordres Nationaux et fixant les modalités exceptionnelles d'attributions de la Dignité de Grand Croix ;
- VU - le Décret 86/899 du 6 Août 1986, portant réorganisation de l'Ordre du Mérite Congolais ;
- VU - le Décret 86/905 du 6 Août 1986, modifiant le Décret 60/205 du 28 Juillet 1960, fixant les modalités d'attribution des décorations des Ordres du Mérite Congolais, Dévouement Congolais et de la Médaille d'Honneur ;
- VU - le Décret 86/896 du 6 Août 1986, portant règlement de remise et du port des décorations des différents Ordres Nationaux ;

Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

Article 1er: Est élevé à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Congolais.

A LA DIGNITE DE GRAND OFFICIER

- Son Altesse Royale Felipe de BORBON, Prince de Asturias.
- (Felipe) GONZALEZ MARQUEZ, Président.

Article 2 : Sont nommés à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Congolais.

AU GRADE DE COMMANDEUR

- (Nicolas) COTOMER, Marquis de Mondejar, Chef de la Maison de Sa Majesté.
- Lieutenant-Général (José) SANTOS FERRALBA, Chef de la Maison Militaire.
- Sabino (FERNANDEZ) CAMPO, Secrétaire Général de la Maison de Sa Majesté.
- Alfonso ORTEGA, Ambassadeur d'Espagne en République Populaire du Congo.
- Francisco FERNANDEZ-ORDONEZ, Ministre des Affaires Etrangères.
- (Felix) FONS, Président de la Chambre des Députés.
- José Federico de CARVAJAL, Président du Sénat.
- Juan BARRANCO, Maire de Madrid.

AU GRADE D' OFFICIER

- (Alberto) ESCUDERO, Chef du Protocole.
- Colonel Manuel BLANCO, Chef de la Sécurité.
- (José) VILLEGAS, Intendant.

- Fernando GUTIERREZ , Chef de la Presse.
- Colonel Joel CASINO , du Secrétariat Général.
- Colonel Luis RUIZ CONEJO , Chef de la Garde Royale.
- Joaquín MARTINEZ DOMECHELA Comte Sierra Gorda.
- Nicolas MARTINEZ FRESNO , Chef du Protocole de la Présidence du Gouvernement.
- Miquel GIL PERAL , Directeur du Cabinet Bureau du Porte-parole du Gouvernement.
  
- José Antonio de URBINA , Introduceur des Ambassadeur.
- José A. LEAL , Aide de Camp de Sa Majesté, au service de S.E.M. le Président.
- Fernando PERPENA ROBERT , Sous-Secrétaire.
- Maximo CAJAL , Secrétaire Général à la Politique Extérieure.
- Jorge DEZCALLAR , Directeur Général aux Affaires Africaines.
- SANTIAGO SALLS , Directeur Général du Cabinet du Ministre.
- Inocencio ARLAS , Directeur Général du Bureau d'Information Diplomatique.
- Julio de la GUARDIA , Gérant.
- Casimiro MENDEZ , Administrateur du Palais Royal El Pardo.
- José L. RUEDA , Commissaire Section Protestins.
- Colonel Enrique NIETO , Chef Escadron 401.
- Lieutenant-Colonel Adolfo ROLDAN.

AU GRADE DE CHEVALIER.

- Inés ARGUELLES , du Protocole.
- Commandant (JOSÉ) MARIA POBLADOR , Chef des Officiers Coordinateurs.
- Capitaine (Joaquín) GUTIERREZ de Rubalcaba.
- Commandant Rafael CARBALLO , Chef Officiel des Cortèges
- Capitaine Juan B. GARCIA SANCHEZ , Chef Officiel des Cortèges.
- Capitaine Fernando del BARRIO , Chef Officiel du Cortège.
- Capitaine (Rafael) TORRES.
- Lieutenant Amador ENSENAT.
- Lieutenant (José) LOZANO.
- Julian ONCIN. , Chef du Protocole de la Chambre des Députés.
- Elena BOYRA , Chef du Protocole du Sénat.
- Arturo AVELLO , Conseiller au Cabinet de la Présidence du Gouvernement.
- Ramon HERNANDEZ SONSECA , Inspecteur Direction de la Sécurité.
- Carmen PESQUERA , Direction des Moyens Opérationnels.
- Blanca GISBERT , du Bureau du Porte-parole du Gouvernement.
- Cristina BARRIOS , Directeur-Adjoint du Protocole ( A. E. )
- Antonio SANCHEZ JARA , Sous-Directeur Général du Département de l'Afrique Subsaharienne.
- Jorge HEVIA , Cabinet du Ministre.
- Rafael VALLE , Directeur du Cabinet du Sous-Secrétaire.
- Maria Victoria MORERA , Directrice du Cérémonial (Protocole).
- Ignacio Matellanes , Directeur des voyages et des visites.
- Felipe BRAGADO , Directeur de la Chancellerie.
- Fidel FERNANDEZ RUBIO , Médecin.
- Ramon ORTI , Directeur de Communications.
- Juan M. FERNANDEZ ISLA , Chef de la Sécurité des Ambassades.
- José CUBERO , Chancellerie des Ordres.
- Joaquina SERRANO , Secrétaire au Protocole.
- José FERNANDEZ RUBIANES , Chef des Publications.
- Felipe LIBRADO , Publication Bureau Information Diplomatique.
- Andrés ORTEGA , Majordome Palais Viana.
- Soledad SEMPRUN , Gouvernante du Palais Royal.

- Agustin SACRISTAN , Directeur des cérémonies officielles.
- Enriquez GAMEZ ; Chef du Protocole.
- Martin FERNANDEZ LAZARO , Sous-Chef du Protocole.
- José Maria SANCHEZ CRESPO , Inspecteur Section Protection.
- Jesus GOMEZ de TOLEDO , Chef du Protocole.
- Lieutenant Matias DIONISIO, (Aéroport).
- Lieutenant (Marcelino) GONZALEZ RODRIGUEZ (Trafic).
- Commandant Isidoro SANCHEZ MAJANO.
- Capitaine (Luis) NARANJO.

Article 3 : Les droits de Chancellerie prévus par les textes en vigueur ne sont pas applicables.

Article 4 : Le présent Décret qui prend effet à compter de la date de réception, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera/-

Fait à Brazzaville, le 07 Février 1987

Par le Président du Comité Central du  
Parti Congolais du Travail, Président  
de la République Chef du Gouvernement

Grand Maître des Ordres Nationaux

Vu pour l'exécution,

Le Chancelier des Ordres Nationaux

Colonel Denis SASSOU-NGUESSO.-

  
Colonel Victor TSIKA-KABALA.-

